

Poitiers, le 31 octobre 2020

Confinement : le Département organisé pour assurer le service au public et la protection de tous les agents

Un comité exécutif s'est tenu le 30 octobre autour de Valérie DAUGE, Présidente par intérim du Département de la Vienne, les Conseillers Départementaux concernés par les secteurs de l'éducation, du médico-social, des personnels, des routes et des grands travaux ainsi que les cadres dirigeants de la collectivité.

Compte tenu des consignes données par le Premier Ministre lors de sa conférence de presse, le Département a mis en place les mesures adaptées pour assurer la continuité du service et protéger tous les agents.

En conséquence, les mesures suivantes s'appliquent dès le 30 octobre :

- Tous les **rassemblements et événements** non obligatoires sont **annulés**.
- Les accueils du Département (Hôtel du Département à Poitiers, Direction Générale Adjointe des Solidarités à Beaulieu, Maisons des Solidarités, Maison des Services Départementaux à Montmorillon, antennes de Chauvigny et Châtelleraut...) et celui de la Maison Départementale des Personnes Handicapées continuent de **recevoir les usagers aux horaires habituels**. Les Archives Départementales, quant à elles, accueillent le public sur rendez-vous.
- L'accueil téléphonique reste opérationnel au **05 49 55 66 00** pour l'Hôtel du Département et au **05 49 45 90 45** pour les Solidarités.
- Les **visites à domicile** pour les personnels de l'action sociale en relation avec le public sont maintenues dans la mesure du possible en renforçant les mesures de protection (personnes âgées, PMI, Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) comme les permanences sociales dans les mairies. Les équipes de l'Aide Sociale à l'Enfance restent mobilisées pour poursuivre toutes les actions mises en place et engager celles qui s'avèrent nécessaires. Le suivi et l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés sont maintenus.
- Dans les collèges, **les agents du Département appliqueront le protocole** mis en place par l'Éducation Nationale, comme c'est le cas depuis le déconfinement en mai dernier, tant pour le nettoyage-désinfection des classes et des bâtiments que pour l'accueil des élèves dans les restaurants scolaires. Dans certains établissements, il se peut qu'une rotation supplémentaire soit nécessaire pour permettre des déjeuners par groupes de classes en respectant la distance d'un mètre entre îlots. Dans ce cas, la proposition d'un plat unique sera nécessaire et permettra de gagner un temps précieux.

Tous les chantiers continuent

- Tous **les chantiers en cours continuent**, que ce soit pour la construction de l’Arena Futuroscope, du 35^e collège, de l’Historial du Poitou, les travaux routiers comme la RD 347 ou le contournement de Latillé notamment, ou encore le déploiement de la fibre dans les territoires. Un suivi très attentif auprès des entreprises sur le terrain est déjà mis en place.
- Une attention très particulière sera portée pour les entreprises du secteur du tourisme et des loisirs pour les accompagner au plus près dans la perspective du déconfinement. Leur réouverture à la veille des vacances de Noël doit se faire pour une activité la meilleure possible.
- Pour les agents de la collectivité **le télétravail est naturellement utilisé** au maximum en respectant l’obligation de continuité de service et la réponse aux usagers. Toute réunion se déroulera à distance en visioconférence ou en audio.
- Pour les personnes vulnérables qui présentent des pathologies à risque par rapport à la Covid, le médecin de prévention du Département validera le maintien à domicile.

Le Comité exécutif se réunira à nouveau la semaine prochaine pour un suivi au plus près de la situation.

Contact presse Département de la Vienne

Karine DUFOUR - kdufour@departement86.fr - 05 49 55 66 73 / 06 07 24 02 19